



Le bien-être animal.
Dans le monde entier.

Attention aux animaux sauvages sur la route lors du changement d'heure

QUATRE PATTES prodigue des conseils afin de circuler en toute sécurité

Zurich, le 21 mars 2023 –L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES met en garde contre le risque accru d'accidents lors du prochain changement d'heure. Dans la nuit du 25 au 26 mars, l'horloge sera avancée d'une heure. Les heures de pointe du matin se situeront donc à nouveau à l'aube, moment d'activité privilégié pour de nombreux animaux sauvages.

Dominik del Castillo, chargé de campagne et biologiste spécialisé en animaux sauvages chez QUATRE PATTES Suisse, explique pourquoi les usagers de la route vont devoir redoubler d'attention pendant cette période critique : « Lorsqu'on avancera les horloges d'une heure à la fin mars, le trafic du matin coïncidera pendant plusieurs semaines avec l'aurore, une période durant laquelle un grand nombre de nos animaux sauvages comme les sangliers, les cerfs, les renards ou les chevreuils sont en mouvement », avertit Dominik del Castillo. « Cette synchronisation entre les activités des humains et des animaux augmente la probabilité d'une fâcheuse rencontre. De plus, à la fin du mois de mars, les nuits peuvent être encore sensiblement froides et les routes verglacées et glissantes. Pour sa propre sécurité et par respect des animaux sauvages, il convient donc de réduire sa vitesse et de conduire prudemment, en particulier dans les régions rurales et proches des forêts. »

Attention aux animaux sauvages qui traversent les routes !

Les forêts, les chemins de terre et les routes de campagne des régions inhabitées sont considérés comme zones particulièrement dangereuses. À la vue de la réflexion d'une paire d'yeux au bord de la route, il convient de freiner, de klaxonner et de baisser les phares. En effet, un chevreuil ou un sanglier ébloui se fige souvent dans la lumière. Une attention accrue s'impose, car, comme le précise encore le biologiste Dominik del Castillo : « Les chevreuils et les sangliers circulent rarement seuls. Si un animal traverse la route, il faut attendre un moment avant de continuer, car la plupart du temps, d'autres vont suivre. »

Le printemps, un facteur de risque

Le changement d'heure intervient au début du printemps, une période où la nature est en éveil. Les animaux qui hibernent, comme les hérissons, sortent de leur sommeil ; les habitants des forêts et des champs comme les lièvres s'accouplent et les premiers marcassins sont déjà nés. « La période de reproduction et de mise bas commence au printemps. Une voiture ou une moto trop rapide peut blesser mortellement les animaux sauvages en quelques secondes et transformer de jeunes animaux en orphelins. Notre propre vie peut également être compromise en cas d'accident. Au nom de tous les animaux sauvages et dans leur propre intérêt, nous demandons à toutes et tous les automobilistes de lever le pied et de conduire très prudemment », insiste l'expert des animaux sauvages Dominik del Castillo.

Les accidents sont soumis à l'obligation de déclaration

Si, alors que vous conduisiez, vous avez heurté un animal, gardez surtout votre calme et sécurisez soigneusement le lieu de l'accident. Informez immédiatement la police. Même si l'animal renversé parvient à s'enfuir, la loi suisse impose de signaler sans tarder l'accident à la police. La personne qui contourne cette obligation se rend punissable. De plus, il faut demeurer sur le lieu de l'accident jusqu'à l'arrivée de la police ou du garde-chasse. Ne vous approchez en aucun cas d'un animal blessé. Un animal blessé est imprévisible et pourrait essayer de se défendre.